



Administration Générale
COMITE DIRECTEUR

**Procès Verbal N°05 de la réunion de Comité Directeur du
24/03/2012**

Présents :

Mohamed Boinariziki
Omar Halidi
Baco moussa abdel Kader
Sidi Hamada-Hamidou
Hamouza Bacar Anzizi
Selemani Attoumani
Bourahima Djoumoi
Said Issouffi
Abdourahamane Omar-Elwadoud
Maoulana Oili
Assmahane Soudjaouma
Omar Said Omar,
Harouna Rassuhi
Issiaka Rachidi
Djanfar Mohamed

Absents excusés :

Issouffi Bacar

A assisté :

Chadhouli Touli

Ordre du jour :

1. Retour sur la délibération du tribunal de commerce,
2. Affaires courantes,
3. Licences, Engagements des clubs et formations des commissions,
4. Préparation de l'AG du mois d'avril 2012, propositions des textes, rapport d'activité, calendrier 2012
5. Administration
 - Organisation,
 - Démarches à entreprendre vis-à-vis des dettes de la ligue,
 - La situation des salariés,
 - Affaire de Guillaume
6. Divers : UFFOI, Affaire Ali Said

Observations :

Il est rappelé que tout membre du comité directeur ou des commissions qui n'aura pas respecté la neutralité ou le droit de réserve, passera en Commission de Discipline et seront appliquées toutes les mesures qui s'imposeront conformément aux textes en vigueur.

1 - Résultat de la délibération du tribunal de commerce :

Le tribunal de commerce a délibéré le vendredi 23/03/2012 comme convenu.

La ligue Mahoraise de football peut continuer ses activités car elle n'est pas mise en liquidation ni en redressement.

Par conséquent il appartient à l'équipe exécutive de prendre les mesures nécessaires pour le bon fonctionnement de l'institution.

Le tribunal a indiqué à la ligue qu'elle a la possibilité de saisir le Président du tribunal pour une mesure de sauvegarde, un administrateur sera désigné en cas de besoin des mesures de sauvegarde.

Le comité directeur est favorable à cette proposition.

2 - Affaires courantes :

Le comité directeur demande la formulation de réponses (écrites) à toutes réclamations et demandes des dirigeants des clubs conformes aux dispositions des textes avant la prochaine assemblée générale.

Affaires sportives :

Affaire ASJ Handréma # Racine du Nord : les dirigeants de ASJ Handréma ne se sont pas présentés à leur première convocation, le comité directeur a demandé qu'ils soient convoqués le lundi 26/03/2012.

Affaire ASDEK # FC Passamaïnty : Décision de la Fédération « *Confirme la décision de la ligue Mahoraise de Football* »

Le comité directeur demande également la notification ainsi que la publication du dernier PV de la commission de disciplinaire.

3 - Licences 2012, Engagements des clubs et formation des commissions :

Formation des commissions :

- Commission Régionale d'Arbitrage :

Le comité directeur a validé le PV n°01 de CRA concernant la réunion du 09/03/2012 et du 20/03/2012.

Le Bureau est composé comme suit :

Président : AHAMADA MOHAMED

Vice Président : MOUHAMADI ABDALLAH

Secrétaire : MADI FAHAR

Secrétaire adjoint : HAMZA MOHAMAED

- Commission féminine :

Le comité directeur a validé la liste suivante : Assmahane Soudjaouma, Said Omar, Sidi Hamada-Hamidou, Abdourahamane Omar-Elwadoud, Allaoui Minihadji et Ali Abdou
Cette commission doit élire le bureau.

Licences 2012 :

Le comité directeur a donné l'accord au Président de prendre contact avec l'informaticien de la ligue pour la mise à jour de logiciels afin de pouvoir lancer l'impression des licences au plus tard le mercredi 28/03/2012.

Engagements des clubs :

Compte-tenu du manque d'éléments permettant de valider l'ensemble des engagements, le comité directeur a décidé de reporter ce point à la prochaine réunion.

4 – Préparation de l'assemblée générale :

Le comité directeur a fixé l'AG **le samedi 07 Avril 2012.**

Le comité directeur rappelle également que c'est le règlement 2009 qui est applicable.

Proposition des calendriers 2012 :

Le comité directeur a validé la proposition de calendrier présentée par la commission régionale sportive et des terrains. Ce calendrier fixe une date de démarrage du championnat au vendredi 13 Avril 2012 pour se terminer le 15 décembre 2012. *Voir les détails en annexe.*

Cependant le comité directeur a demandé à la commission technique de se rapprocher de la commission régionale sportive et des terrains pour étudier les horaires, les chevauchements du championnat avec les journées spéciales, la programmation des matches à rejouer ou remis, des matches de coupe (Coupe de France régionale, coupe de Mayotte et coupe de la ligue) dans le respect du règlement sportif.

La commission technique a proposé de commencer à 14h30 les samedis et 13h00 les dimanches. Cette proposition est validée par le comité directeur.

Ces deux commissions doivent prendre en compte toutes les circonstances, par exemple, les sorties des sélections, les horaires des matches à risque, les intempéries etc.

Toute fois le comité directeur propose de faire jouer les matches remis les mercredis soir.

Le comité directeur rappelle également que le championnat a pris un mois de retard par rapport à la normale.

Classements :

Le comité directeur a validé les classements de la saison 2011. *Voir les détails en annexe.*

Rapport d'activités 2011 :

Le comité directeur a validé le rapport sous réserve de compléter les éléments manquants sur la formation des éducateurs.

Remarque :

Le comité directeur a demandé également de revoir le logo de la ligue. Le comité souhaite revenir sur l'ancien logo.

Proposition des textes :

Le comité directeur a parcouru toutes les propositions présentées par les dirigeants des clubs. Les propositions qui sont retenues seront soumises à la prochaine assemblée pour validation.

Remarque :

Equipes réserves : le comité directeur a demandé à la commission régionale sportive et à la commission technique d'étudier la possibilité de créer des poules spéciales. Il est à noter que les amendes des équipes réserves déclarées forfait général seront revues à la hausse.

Equipes jeunes : deux difficultés sont soulignées pour les matches des jeunes, dans un premier temps l'absence de l'arbitrage et en second l'encadrement. La commission technique, la commission des jeunes ainsi que la commission régionale d'arbitrage doivent présenter des propositions au comité directeur.

Le comité directeur prévoit l'éventualité de présenter un projet CNDS pour le bon déroulement de championnat des jeunes en particulier le remboursement des frais d'arbitrage pour ces matches. Cette solution permettra aussi d'encourager la formation des arbitres.

5 – Administration :

Les salariés ont été payés jusqu'au mois de janvier 2012. Le virement du mois de février se fera au courant de la semaine du 26/03/2012. Le Président doit contacter la fédération par rapport au reliquat à verser à la ligue.

Le comité directeur prévoit d'entreprendre des démarches auprès des fournisseurs pour avoir la situation exacte des dettes de la ligue.

La situation des dettes des clubs doit aussi être présentée à la prochaine réunion du comité directeur.

6 – Divers :

UFFOI : l'AS Abeilles est bien partie à Madagascar.

Le dossier de demande de subvention sera examiné à la prochaine commission au conseil général.

Affaire Guillaume : le comité directeur convoquera Guillaume à la prochaine réunion pour l'écouter par rapport à son comportement vis-à-vis des élus.

Maurice Martin : il sera en visite sur l'île du 25/03/12 au 30/03/12 pour faire un état sur la situation de la ligue. Il est envoyé par la fédération française de football.

Affaire Ali Said : le comité directeur a décidé de convoquer Monsieur Ali Said et d'échanger sur sa proposition.

Partenariat :

Moderni's Sport souhaite signer une convention avec la ligue Mahoraise de Football.

Le comité directeur exige des précisions quant à la première convention qui est signée par l'équipe sortante avec cet équipementier pour se positionner.

Le secrétaire

Le Président